



Chers parents et employés(es) des associations de familles,

C'est à titre de président de la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale et aussi comme parent d'un fils qui compose avec la schizophrénie que je me permets d'entrer à nouveau dans votre quotidien.

Il nous arrive tous de vivre des périodes difficiles. J'ai cru, avec l'arrivée de la maladie mentale (schizophrénie) de mon fils, que c'était la pire chose qui pouvait nous arriver. Après un certain temps, j'ai réalisé que j'étais chanceux d'avoir la santé pour pouvoir l'accompagner. Avec la santé, je pouvais décider d'aider mon fils à vivre avec ce diagnostic. Avoir la santé c'est un privilège et malheureusement, trop souvent, on le réalise lorsqu'une maladie arrive.

Permettez-moi de vous parler brièvement de deux amis qui luttent avec une autre réalité que la nôtre. Notre première amie vit depuis quelques années avec différents cancers mais qui malgré son état, garde un moral impressionnant. Notre deuxième suit des

traitements de dialyse depuis 1979. Il va à l'hôpital trois fois semaine pour nettoyer son sang. Eux aussi ont à composer avec leur réalité. Vous devinez sans doute les difficultés que ces deux personnes peuvent vivre ainsi que leur entourage. Je suis persuadé que s'ils avaient le choix, ils n'hésiteraient pas une seconde à échanger leur situation contre la mienne.

Un peu plus haut dans le texte, j'ai souligné le mot « décider ». Un petit mot qui veut dire selon moi de grandes choses. La décision d'aider mon fils est venue automatiquement. Pour moi, l'accompagner dans cette dure réalité a été un choix instantané. Cet accompagnement est encore présent aujourd'hui dans les bons moments comme dans les moments difficiles.

Peu importe les décisions que vous avez prises, prenez ou prendrez face à un proche qui souffre, il est essentiel de ne jamais vous blâmer. La douleur est tellement difficile à supporter et chacun prend les décisions en fonction des circonstances qu'il vit. Chose certaine, nous avons tous besoin de parler de notre vécu et c'est pourquoi nos associations existent. Utilisez les services de votre association parce qu'ils sont là pour vous. Vous y trouverez des gens compétents qui pourront vous aider et aussi d'autres parents avec qui vous pourrez partager votre vécu.

En terminant, je vous laisse quelques lignes en blanc. Je vous invite à écrire une courte phrase concernant la décision que vous prenez. Une seule règle à respecter : « Je décide... ».

Salutations à vous tous,

Michel Houle

Président du conseil d'administration de la FFAPAMM

P.S. Ceux qui désirent réagir à ce texte sont invités à m'écrire à l'adresse suivante : **houlemichel@hotmail.ca**